L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 31 rue de Chartres et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN 5 NOVEMBRE

LES ELECTIONS.

Les retours arrivent un à un, et ne font que confirmer ce que nous avons déjà dit. Quoique la victoire ait été complète, elle n'a pas été aussi écrasante que nous avions été portés à le croire d'abord. Nous avons tout lieu de nous féliciter de ce résultat.

Le premier district conservateur qui nous donne absolument rien, nous avons dit, c'est celui de la Nlle est parfaitement assuré, d'après toutes probabilités.

Dans le second district, nous avons de plus fortes chances encore. Le candidat conservateur, M. Jean Boze, a donné, ces derniers jours, une grande impulsion à sa cause. Il a commencé sa campagne un peu tard, il est vrai, mais il a fait en quelques semaines de sollicitations, ce que d'autres auraient mis des mois à faire. Il a donné une influence que nous n'avions pas soupçonnée.

ELECTIONS.—Un [illegible] Bonnet, du 3 novembre, que nous avons reçu [illegible] nous donne connaissance de [illegible] ces élections qui [illegible] Voici [illegible]

Congrès.—Saunders 302, Harmanson 202.

Shff.—Adams 110, Hebert 197.

Recorder.—Hennen 203, Labranche 207, Roselius 206.

Ordonnances publiques.—Vignie 255, Dubreuil 142, Woodson 74, Kenner 73, Smith 513, Dejoux 46.

Ordonnances publiques contre Gelpcke 255.

Greffe.—Pour 311, Rousseau 255.

Recorder.—Pour 311, Rousseau 255.

Coroner.—Pour 311, Rousseau 255.

Le Bateau Rouge.—Tout est tranquille ici.

Lafayette.—Dans cette paroisse, Penn, démocrate, est en tête pour le Congrès contre Wing, l'ex-rapporteur d'Hamiltonisation est de 29 voix.

Lafourche.—On dit que Wagner, membre de la Convention de 1845, a été élu Juge de Paroisse. Si Wagner est réellement élu, il aura probablement pour adversaire, aux élections de février, M. Bowie, qui a été battu par Wagner, il y a deux ans. Bowie est un homme d'un grand mérite, et dans les circonstances actuelles, il serait difficile de faire un meilleur choix que lui.

Le Bayou Boeuf.—Tout est tranquille.

Le Bayou Rouge.—Tout est tranquille ici.

Le Bayou Sara.—Tout est tranquille ici.

Le Carmen.—Dans cette paroisse, Penn, démocrate, est en tête pour le Congrès contre Wing. La majorité d'Hamiltonisation est de 29 voix.

Le Comté de Claiborne.—Nous apprenons que M. Odillon Barrot, ancien Membre du Congrès, a été élu Juge de Paix dans le district de Lisbonne, dans le comté de Claiborne. Nous ne connaissons pas les chiffres de l'élection, mais nous savons que M. Barrot a été élu par une majorité considérable. Nous félicitons nos amis de Claiborne de leur choix.

Le Comté de Jefferson.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Carrollton, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de Jefferson de leur choix.

Le Comté de Lafayette.—Nous apprenons que M. Mouton a été élu Juge de Paix dans le district de Vermilionville, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de Lafayette de leur choix.

Le Comté de Lafourche.—Nous apprenons que M. Bowie a été élu Juge de Paroisse dans le district de Thibodaux, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de Lafourche de leur choix.

Le Comté de Plaquemines.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Pointe à la Hache, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de Plaquemines de leur choix.

Le Comté de St. Bernard.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Chalmette, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de St. Bernard de leur choix.

Le Comté de St. Charles.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Hahnville, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de St. Charles de leur choix.

Le Comté de St. James.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Convent, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de St. James de leur choix.

Le Comté de St. John.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Pointe à la Hache, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de St. John de leur choix.

Le Comté de St. Mary.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Franklin, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de St. Mary de leur choix.

Le Comté de St. Tammany.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Covington, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de St. Tammany de leur choix.

Le Comté de Terrebonne.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Houma, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de Terrebonne de leur choix.

Le Comté de Washington.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Franklinton, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de Washington de leur choix.

Le Comté de Wilkinson.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Woodville, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de Wilkinson de leur choix.

Le Comté de Yazoo.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Yazoo City, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de Yazoo de leur choix.

Le Comté de Yalobusha.—Nous apprenons que M. Bonnabel a été élu Juge de Paix dans le district de Coffeeville, par une majorité de 200 voix. Nous félicitons nos amis de Yalobusha